



Réunion téléphonique du BE Le 08 avril 2020 18h30-19h30

Elus présents : BOISSIERE Daniel, GUIRAUD Philippe, PARIS Jérôme, PERROUX Philippe, TAURIN Jean.

Elus excusés : DIZIER Séverine.

Salariés présents : AMO Thomas, CAMACHO Soledad, GERARD Franck, QUENETTE Nicolas.

Informations et point COVID 19

- Informations :

Une réunion fédérale a eu lieu hier avec les présidents de ligues. Nous avons eu la confirmation que les ligues sont éligibles au chômage partiel.

- COVID 19 :

La Fédération a décidé d'annuler ou de reporter certaines manifestations ayant un label national. Daniel rappelle que la ligue et la fédération n'imposent aucune annulation de manifestation, la décision d'annuler ou de reporter une manifestation appartient à l'organisateur et en fonction de ce qui émane de l'Etat.

Si un organisateur décide d'annuler ou de reporter sa manifestation, il doit en faire part à la ligue afin que le nécessaire soit effectué : annulation ou report sur l'espace tri, remboursement de la licence manifestation en cas d'annulation (envoyer un RIB à la ligue), communication de l'informations sur nos réseaux sociaux...

Une réflexion est en cours concernant un fond de solidarité ligue pour nos clubs et organisateurs.

Aucune décision n'est prise à ce jour compte tenu de l'incertitude liée à la situation actuelle. Nous devons attendre la fin de la période de confinement et faire une évaluation de l'impact financier au sein de la ligue afin de savoir s'il nous sera possible ou pas de mettre en place une enveloppe budgétaire. Si tel est le cas, des critères précis devront être respectés.

ANS 2020

La campagne de demande de subventions ANS a débuté le 5 avril.

Les clubs, Comités Départementaux et Ligues ont jusqu'au 15 mai pour faire leur demande en ligne. Un mail avec les modalités a été envoyé à tous nos clubs et Comités Départementaux.

Les 2 CTL sont chargés de faire les demandes ANS pour la Ligue.

Tout est détaillé sur la note de cadrage qui a été diffusée à tout le monde la semaine dernière.



Le président présente au B.E la composition de la commission régionale ANS-:

- Daniel BOISIERE, Président de la commission, analyse des dossiers ;
- Philippe Perroux, analyse des dossiers ;
- Pascal ALONSO, analyse des dossiers ;
- Vivien MEUNIER, analyse des dossiers ;
- Thomas AMO, validation ou modification des montants proposés et validation finale des dossiers ;
- Soledad CAMACHO, contact pour questions diverses.

Chômage partiel

Le chômage partiel est mis en place à compter du 1^{er} avril pour nos 3 salariés en CDI à hauteur de 50 %. L'employeur doit verser au salarié une indemnité correspondant à 70 % du salaire brut par heure chômée (soit environ 84 % du salaire net). La Ligue souhaite maintenir la totalité du salaire pour ses salariés en chômage partiel.

Soledad prend des congés la semaine prochaine, comme prévu initialement.
Franck doit poser les jours de congés cumules d'ici fin mai.

Questions diverses

- Formations BF4 et BF5 :

La formation s'effectue à distance.

Il n'y aura pas d'examen traditionnel dans le cadre du BF4 pour cette année.

Franck à la charge d'un suivi individuel plus important des 5 stagiaires de l'Occitanie.

Franck et Thomas vont mener une réflexion pour la formation BF5. Ils sont décisionnaires des modalités pour le BF5.

- Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat (PEPA) 2019 :

Une ordonnance est parue en date du 1^{er} avril pour la PEPA.

Il sera demandé à notre prestataire de la paie de procéder au versement de cette prime en même temps que le salaire du mois d'avril pour nos salariés en CDI.

- Reconduction du transfert du courrier :

Lors du départ de Julie en mai 2019, nous avons mis en place le transfert du courrier postal pour une durée d'un an afin que le courrier envoyé à l'antenne de Balma arrive à l'antenne de Sète. Le 9 mai prochain, ce transfert arrivera à son terme.

Il est décidé de reconduire ce transfert de courrier pour une durée d'un an supplémentaire.



- Prochaines réunions Ligue :

Réunion BE :

Daniel propose une réunion téléphonique aux membres du BE ayant pour objet la succession de Franck et l'organisation de la ligue. La réflexion du BE sera soumise au CA.

Réunion CA :

Compte tenu de la situation actuelle liée au CODIV-19 et du départ de Franck GERARD fin mai, il est envisagé de déplacer la prochaine réunion du CA de la Ligue qui devait initialement se tenir physiquement le 13 juin prochain à Revel.

Une réunion en vidéoconférence est privilégiée, elle devrait avoir lieu avant fin mai.

Le Président clôture la séance à 19h30.

Daniel BOISSIERE
Président

Jérôme PARIS
Vice-Président

Philippe GUIRAUD
Secrétaire